

CIRCULAIRE PB/NR n°23.029

Envoi par courriel
Paris, 02 mars 2023



Objet : LANCEMENT DE LA PLATEFORME « SOLUTION SPORT ENTREPRISE »

Dans le cadre de l'Agence nationale du Sport et plus particulièrement de sa commission dédiée au développement des modèles économiques à laquelle participent notamment les membres du collège des acteurs économiques de l'Agence (U2P, MEDEF, CPME, USC, COSMOS) et présidée par l'USC, a été proposée et mise en place une **plateforme « solution sport entreprise »**.

Cette plateforme est un site d'information public du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et de l'Agence Nationale du Sport destinée à encourager les activités physiques et sportives (APS) dans les entreprises, les associations et les administrations.

Elle présente des solutions pour promouvoir et développer l'activité physique et sportive en milieu professionnel et notamment les ressources pour guider pas à pas la mise en place d'un projet d'Activité Physique et Sportive au travail ainsi qu'une cartographie des APS.

Après un lancement officiel le 20 janvier dernier par la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Amélie OUDEA-CASTERA dans le cadre d'un déplacement à Toulouse, en présence de l'U2P Occitanie, la plateforme est désormais opérationnelle.

[Lien vers la plateforme :](https://www.solution-sport-entreprise.fr/)

<https://www.solution-sport-entreprise.fr/>

Nous vous remercions de relayer largement cette information dans vos réseaux respectifs pour donner un élan à cette plateforme.

Bien cordialement.



Pierre BURBAN
Secrétaire Général